

PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 24 septembre 2015

Etaient présents :

Collège A :

- M. Fabrice BOUQUET
- M. Michael KNORR
- M. Gilles LANCIEN
- Mme Thérèse LEBLOIS
- M. Jean-Louis MILLOT

Collège B :

- M. Badr ALAOUI-SOSSE
- M. Jean-Pascal ANSEL (procuration M. A. MARIAGE à partir de 16h)
- M. Franck BERGER
- M. Julien BERNARD (procuration de M. J. WACQUIER)
- Mme Maryvonne DULMET
- M. Maxime JACQUOT
- Mme Anne –Véronique WALTER SIMONNET

Collège des IATOS

- Mme Nelly BOTELLA (procuration de Mme PELLET et Mme MONTIGNY à partir de 15h50)
- Mme Michèle PETITHORY
- Mme Valérie FAUVEZ
- M. Jean LCHAT
- Mme Cécile MONTIGNY
- M. Patrice SALZENSTEIN

Collège des usagers

- M. Aïman DILOU (procuration de Mme M. BRUGGER)
- Mme Avril DUCHET
- Mme Océane HUZ

Collège des personnalités extérieures

- Mme Christine BOURQUIN-MIGNOT
- M. André MARIAGE

Membre de droit

- Mme Catherine LACOUR

Invités

- Invités permanents : Mathilde BUGNON-HENRIET, Fabienne TATIN-FROUX
- Invités : Nicolas CHAILLET, Sylvain PICAUD

Excusés :

- Mme BENOIT-LIZON Leslie
- M. Patrick BONTEMPS
- M. Lamine BOUBAKAR
- Mme Magdalena BRUGGER
- M. Christophe COMBE
- Mme Sonia CRETIN
- M. Michel DAGUENET
- M. Jordan DUFLOT
- Mme Elisabeth GINER
- Mme Dominique LANDRY
- M. Hervé MAILLOTTE
- M. André MARIAGE
- Mme Catherine PELLET
- M. Dominique SCHAUSS
- M. Christian SUE
- M. Bruno TATIBOUET
- M. Pascal VAIRAC
- M. Jules WACQUIER

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures.

Jean-Pascal ANSEL annonce les nouveaux membres :

- Franck BERGER en remplacement d'Abderrazzak KADMIRI (collège B)
- Leslie BENOIT-LIZON en remplacement d'Amandine EHRHARD (collège des usagers)
- Magdalena BRUGGER en remplacement de Robin LASSAUGE (collège des usagers)

1 – Approbation du procès-verbal du 2 septembre 2015

Mme BOURQUIN-MIGNOT demande que la présentation soit revue pour ne pas perdre d'espace inutilement et réduire les feuilles d'impression.

M. JACQUOT estime qu'il manque au niveau de l'élection des adjoints une remarque sur la présence de toutes les sensibilités en terme de départements d'enseignement et de laboratoires de recherche au sein de la direction de l'UFR ST.

M. LANCIEN demande que dans ce cas, la réponse du directeur soit également ajoutée.

L'approbation du procès-verbal est reportée au prochain conseil.

2 – Campagne emplois 2016

Les directeurs des laboratoires concernés par cette campagne emplois ont été invités à participer à cette réunion. Sont présents Nicolas CHAILLET et Sylvain PICAUD.

Jean-Pascal ANSEL présente les demandes de maintien et de créations.

Les questions et remarques sont les suivantes

Enseignants-Chercheurs :

Jean-Louis MILLOT demande des précisions sur la formulation pour le poste de 30/63^{ème} demandé en PU par FEMTO. Il se dit surpris, tout enseignant devant prendre des responsabilités.

Nicolas CHAILLET répond que la demande de PU, ou plus exactement d'un chapeau de PU, correspond à une prise de responsabilité forte et déjà avérée au sein de l'université, en particulier concernant le collegium CMI, et l'implication dans le réseau national d'universités « FIGURE ». Au plan de la recherche, cela correspond également au développement de l'activité en optoélectronique au sein de FEMTO-ST.

Sylvain PICAUD précise la demande de poste en 33^{ème}. Cela correspond à un poste qui a été perdu et compensé par un ATER pérenne depuis plusieurs années. La direction de l'UFR souhaitant mettre ce support dans la contribution, le laboratoire demande une création, le besoin pour la recherche et pour l'enseignement existant toujours.

Enseignants second degré :

Le PRAG est demandé en mathématiques car il n'existe pas la discipline informatique.

Jean-Pascal ANSEL veillera à ce que ce poste ne figure pas dans le potentiel des mathématiques.

ATER pérennes :

Jean-Louis MILLOT fait remarquer que le support intitulé « poste HILAIRE » appartenait au départ au laboratoire de neurosciences et estime que le profil recherche devrait rester dans ce laboratoire.

Jean-Pascal ANSEL reverra l'historique de ce support et précise que rien n'a été modifié par rapport à l'an dernier.

Fabrice BOUQUET souhaite connaître les demandes en PAST.

Jean-Pascal ANSEL indique que cela ne fait partie de la campagne emplois.

2 PAST arrivent en renouvellement, 1 en informatique et 1 en mécanique. Les reconductions ont été demandées.

BIATSS :

Nelly BOTELLA demande si la contribution est toujours prise sur les postes BIATSS.

Jean-Pascal ANSEL répond qu'il est possible de mettre dans la contribution les mois entre la retraite et la rentrée, ce qui n'est pas possible pour les enseignants qui partent en général le 31 août. Un poste d'ATER est proposé dans la contribution 2016 (4/12^{ème})

Badr ALAOUI SOSSE demande si les demandes de création ont une chance d'aboutir.

Jean-Pascal ANSEL estime la probabilité faible.

La demande de création en ASI est faite pour compenser le poste perdu avec le départ d'Ali LARBI (parti avec le poste ex C. FERNANDEZ)

Jean-Pascal ANSEL précise que les demandes de postes ne sont pas à classer. Il informe les membres du conseil que l'an prochain, les propositions de postes enseignants et ITRF seront faites via les collègioms (1 par champ disciplinaire), qui les feront remonter par le conseil d'UFR.

Après un long débat à ce sujet, les membres du conseil décident d'adopter la motion suivante :

Après avoir discuté de la mise en place des futurs collègioms, et constaté le calendrier de décision de ceux-ci, le conseil de l'UFR ST demande à ce que les conseils des composantes soient associés à l'élaboration des statuts des collègioms, et que le calendrier des instances soit revu en conséquence.

Cette motion est adoptée à l'unanimité moins trois abstentions.

Nelly BOTELLA fait part de problèmes à la rentrée en scolarité et demande un redéploiement de poste d'entretien.

Catherine LACOUR fait remarquer les difficultés nombreuses rencontrées tout au long de l'année passée sur l'entretien des locaux.

Jean-Pascal ANSEL reconnaît que la rentrée a été difficile, malgré le recrutement de vacataires, mais cela est lié à différents facteurs : mutation de deux personnels, une absence maladie, la mise en place des cartes multi-services. Il faudrait mettre en place une entre aide entre les secrétariats pédagogiques et la scolarité au moment de la rentrée.

Les propositions concernant les postes sont soumises au vote.
Elles sont adoptées à l'unanimité moins deux abstentions.

3 – Avenants d'encadrement doctoral

La commission s'est réunie le 3 septembre. Le nombre de demandes était supérieur aux possibilités de financement. La commission a appliqué les critères suivants

- Les étudiants de 3^{ème} année ayant eu 2 ans de contrats n'étaient pas prioritaires
- Les étudiants de 1ères années non plus

Jean-Pascal ANSEL a proposé de financer sur le budget de l'UFR 2,5 avenants.

Le coût par avenant est d'environ 3000 € (5400 € moins les heures complémentaires)

Ces avenants sont répartis comme suit :

- 1 en informatique
- 1 au GAP
- 1 en mathématiques (financé pour moitié par le département d'enseignement)

Les étudiants de M2 qui ont assuré des heures en septembre devraient être rémunérés.

Plusieurs membres déplorent que la réunion n'intervienne pas plus tôt, avant le début de cours.

4 – Point sur l'accréditation

Les dossiers doivent remonter à l'HCRS pour le 18. Jean-Pascal ANSEL fait le point sur les documents manquants.

Le vote définitif de la lettre de cadrage devrait intervenir le 14 au CEVU.
L'architecture de la carte des formations devrait être connue aux environs du 10 novembre.
Les maquettes seront à rendre en mars 2016, avec un nouveau système de web maquette.

Patrice BOUQUET, qui participe à la commission pour cette application, précise qu'il s'agira d'un outil permettant le pilotage et la communication.

Jean-Pascal ANSEL demande si le déversement dans APOGEE est prévu.

Patrice BOUQUET répond que non, mais que d'ici le mois de mars, cela peut encore être fait.

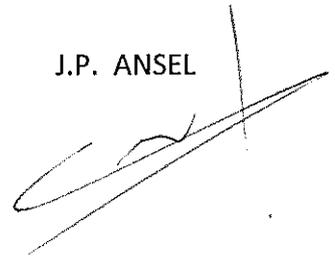
L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 16 heures 30.

La secrétaire de séance



C. LACOUR

le Directeur



J.P. ANSEL